Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

39ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie

Genève, le 17 septembre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son rapport et soutient ses recommandations.

A l'instar de la Commission, la Suisse est alarmée par les violations du droit international humanitaire qui contribuent à un nombre croissant de déplacés internes en Syrie. Les conditions dans lesquelles ils sont obligés de vivre, souvent sans protection et sans accès aux services de base, sont inquiétantes. La lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas justifier de contrevenir aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

En particulier, la Suisse est préoccupée par les déplacements internes forcés dans le cadre d'« accords dits d'évacuation » négociés entre les parties au conflit. La Suisse rappelle l'importance du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, y inclus du droit de propriété des personnes déplacées et celui de ne pas être forcé au retour.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Madame, Monsieur les Experts,

Comment la communauté internationale peut-elle aider à inverser la tendance préoccupante du nombre grandissant des déplacements forcés ?

La Suisse est aussi gravement préoccupée par la recrudescence des combats autour d'Idlib. Une nouvelle escalade militaire aurait des conséquences dramatiques pour les civils dans la région. Mon pays réitère son appel aux parties au conflit à revenir à la table des négociations et aux pays garants de la "zone dite de désescalade" de tout faire pour empêcher une nouvelle intensification des combats. Un arrêt immédiat des combats est une condition nécessaire pour parvenir, sous l'égide de l'ONU, à une solution politique négociée et mettre fin aux souffrances de la population.

Finalement, la Suisse réitère son appel pour que la situation soit déférée devant la Cour pénale internationale et exhorte la communauté internationale à soutenir le Mécanisme international, impartial et indépendant de l'ONU.

Je vous remercie.